
Ozatterra

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Version en vigueur au 1^{er} mai 2026

Table des matières

PRÉAMBULE – DÉFINITIONS	2
ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION	3
ARTICLE 2 – OBJET DE LA PLATEFORME ET RÔLE D'OZATERRA	3
ARTICLE 3 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES	4
ARTICLE 4 – ACCÈS AUX SERVICES	5
ARTICLE 5 – UTILISATION DES SERVICES	6
ARTICLE 6 – ANNULATIONS ET MODIFICATIONS	10
ARTICLE 7 – PRIX DES SERVICES	11
ARTICLE 8 – PAIEMENTS	12
ARTICLE 9 – TAXES DE SÉJOUR	13
ARTICLE 10 – MESSAGERIE INTERNE	13
ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉS	13
ARTICLE 12 – SUSPENSION, FERMETURE ET DÉRÉFÉRENCEMENT	14
ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE	16
ARTICLE 14 – ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS	16
ARTICLE 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	18
ARTICLE 16 – DONNÉES	18
ARTICLE 17 – LIENS HYPertextES	19
ARTICLE 18 – NULLITÉ PARTIELLE	19
ARTICLE 20 – RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION	20
ARTICLE 21 – MODIFICATION DES CGVU	20
ARTICLE 22 – DROIT APPLICABLE – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE	21
ARTICLE 23 – CONTACT	21
MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION	22

PRÉAMBULE – DÉFINITIONS

Les expressions et termes utilisés dans les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous :

Agriculteur	Désigne tout exploitant agricole, personne physique ou morale, exerçant en qualité de professionnel indépendant, inscrit sur la Plateforme et proposant des Expériences agritouristiques. L'Agriculteur agit en qualité de vendeur et prestataire direct des services proposés aux Voyageurs.
Annonce	Désigne la fiche descriptive d'une Expérience publiée sur la Plateforme par un Agriculteur, incluant les informations relatives au contenu, aux tarifs, aux disponibilités et aux conditions d'accueil.
CGVU	Désigne les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation régissant l'utilisation de la Plateforme, des Services et plus généralement de l'Interface mis à disposition par OZATERRA.
Compte	Désigne, lorsqu'il n'est pas précisé, indépendamment le Compte personnel créé par le Voyageur ou l'Agriculteur. Dans le cas contraire, si le terme Compte fait référence à l'une des parties, il désigne le Compte créé par cette partie.
Contenu Utilisateur	Désigne l'ensemble des informations, textes, photographies, avis, commentaires et tout autre contenu publié par un Utilisateur sur la Plateforme.
Expérience	Désigne toute prestation agritouristique proposée par un Agriculteur sur la Plateforme, pouvant consister en une activité (visite de ferme, atelier, dégustation, cueillette, etc.) et/ou un séjour incluant un hébergement sur l'exploitation agricole, et la possibilité de participer gratuitement à des activités pour découvrir le quotidien agricole de l'hôte durant ce séjour.
Frais de Service	Désigne les frais ajoutés au tarif Agriculteur par OZATERRA sur chaque Réservation, à la charge du Voyageur, en rémunération de ses services d'intermédiation technique. Ces frais de service correspondent à 20 % TTC du montant total de la réservation (hors taxes de séjour).
Interface	Désigne le site internet www.ozaterra.com et ses sous-domaines ou l'application mobile affiliée, le cas échéant, téléchargeable sur les catalogues d'applications et exploités par OZATERRA.
OZATERRA	Désigne la société OZATERRA, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros, située 4 AVENUE MARCEL PAGNOL, 13170 LES PENNES-MIRABEAU, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés d'Aix-en-Provence sous le numéro 101 645 562 et représentée par son représentant légal.

Plateforme	Désigne la plateforme numérique de mise en relation entre un Agriculteur et un Voyageur pour une Expérience agritouristique, accessible sur l'Interface.
Réservation	Désigne l'acte par lequel un Voyageur réserve une Expérience proposée par un Agriculteur via la Plateforme et procède au paiement correspondant.
Services	Désigne les services proposés par OZATERRA, à savoir l'utilisation de la Plateforme, la mise en relation, le traitement des paiements, la messagerie interne, ainsi que la souscription à une newsletter ou tout autre service disponible sur l'Interface.
Utilisateur	Désigne toute personne se rendant sur l'Interface exploitée par OZATERRA, qu'elle soit Voyageur, Agriculteur ou simple visiteur du site.
Voyageur	Désigne toute personne physique majeure, ou mineure accompagnée d'un représentant légal, effectuant une Réservation sur la Plateforme en vue de bénéficier d'une Expérience.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes CGVU s'appliquent sans restriction ni réserve à toute utilisation de l'Interface mise à disposition par OZATERRA. Elles précisent notamment les conditions d'utilisation de la Plateforme et plus généralement des Services exploités par OZATERRA.

Ces CGVU s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions. Elles sont accessibles à tout moment sur l'Interface et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Ces CGVU peuvent faire l'objet, à tout moment, de modifications, la version applicable étant celle en vigueur sur l'Interface à la date de l'utilisation du Service par l'Utilisateur.

L'Utilisateur déclare avoir pris connaissance des présentes CGVU et les avoir acceptées avant l'utilisation d'un Service ou de l'Interface. L'Utilisateur déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes CGVU.

Les Services proposés sur l'Interface sont réservés aux Utilisateurs répondant aux conditions et exigences mentionnées aux présentes CGVU. OZATERRA se réserve le droit de ne pas répondre à une souscription d'un Service ou une demande d'un Utilisateur et/ou d'exclure de sa base de données tout Utilisateur sans préjudice pour ce dernier.

ARTICLE 2 – OBJET DE LA PLATEFORME ET RÔLE D'OZATERRA

2.1. Rôle d'intermédiaire technique

OZATERRA agit exclusivement en qualité d'intermédiaire technique de mise en relation entre les Voyageurs et les Agriculteurs. La Plateforme fournit une infrastructure numérique permettant aux Agriculteurs de publier leurs Annonces et aux Voyageurs de rechercher, consulter et réserver des Expériences agritouristiques.

En aucun cas, OZATERRA n'intervient en qualité d'organisateur de voyages ou de séjours au sens des articles L. 211-1 et suivants du Code du tourisme. OZATERRA ne conçoit, n'assemble et ne commercialise aucun forfait touristique. La Plateforme ne propose pas de combinaison préétablie de prestations de voyage au sens de la directive (UE) 2015/2302.

2.2. Nature du contrat

Le contrat relatif à la fourniture de l'Expérience est conclu directement entre le Voyageur et l'Agriculteur. OZATERRA n'est partie à aucun contrat de prestation de services touristiques, d'hébergement ou d'activité conclu entre les Utilisateurs.

Le rôle d'OZATERRA se limite à :

- La mise à disposition d'une infrastructure technique de mise en relation ;
- La gestion technique des paiements via un prestataire de services de paiement tiers (tel que Stripe) ;
- La mise à disposition d'une messagerie interne entre Utilisateurs ;
- La fourniture d'outils de gestion des Annonces et des Réservations aux Agriculteurs ;
- Le cas échéant, la collecte et le reversement des taxes de séjour pour le compte des Agriculteurs.

Autrement dit, OZATERRA ne peut être tenue pour responsable de la qualité des prestations réalisées ou en cas de défaut de l'Agriculteur dans l'exécution de celles-ci. Dans ses relations contractuelles avec le Voyageur, l'Agriculteur est seul responsable.

ARTICLE 3 – INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

Le présent article ne s'applique pas aux Utilisateurs professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle qui ne pourront pas se prévaloir de l'absence d'informations par OZATERRA.

L'Utilisateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à l'utilisation de l'Interface, d'une manière claire et compréhensible, des présentes CGVU et de toutes les informations listées à l'article L.221-5 du Code de la consommation, et notamment les informations suivantes :

- Informations relatives à l'identité d'OZATERRA, à ses coordonnées postales et électroniques et à ses activités ;
- Informations sur les caractéristiques principales des Services et les supports de communication utilisés ;
- Choix des Services et le cas échéant de leurs options ;
- Identification de l'Utilisateur au moyen des données personnelles ;
- Vérification des éléments de sa Réservation et correction des erreurs le cas échéant avant de procéder au paiement ;
- Acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation ;
- Choix des moyens et des modalités de paiement ;
- Prix effectifs des Expériences sélectionnées par le Voyageur ;
- Envoi d'un e-mail de confirmation au Voyageur ;
- Informations relatives au droit de rétractation (existence, conditions, délais, modalités d'exercice, exceptions) ;
- La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation pour les Voyageurs consommateurs.

Par ailleurs, l'Utilisateur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la Réservation ou à l'utilisation du Service, d'une manière claire et compréhensible, de toutes les informations listées à l'article D.111-8 du Code de la consommation :

- La qualité des personnes autorisées à publier une Annonce, et notamment leur statut de professionnel indépendant ;
- Les principaux paramètres de classement des Annonces présentées en réponse à la requête de recherche ainsi que l'ordre d'importance de ces paramètres ;
- Le descriptif du Service de mise en relation, ainsi que la nature et l'objet des contrats dont il permet la conclusion ;
- Le cas échéant, les assurances et garanties proposées ;
- Le prix du Service de mise en relation (Frais de Service) ainsi que le mode de calcul de ce prix ;
- Les modalités de règlement des litiges et, le cas échéant, le rôle d'OZATERRA dans ce règlement.

ARTICLE 4 – ACCÈS AUX SERVICES

4.1. Accès à l'Interface

Afin d'accéder aux Services proposés par OZATERRA, l'Utilisateur doit se rendre sur l'Interface, à savoir :

- Le site internet : www.ozaterra.com et ses sous-domaines ;
- Le cas échéant, l'application mobile « Ozaterra » disponible sur les catalogues d'applications.

OZATERRA est libre de modifier les Interfaces à tout moment et notamment de ne plus exploiter l'une ou l'autre sans préjudice pour l'Utilisateur. OZATERRA n'est pas responsable de la disponibilité des Interfaces et de la sécurité informatique des systèmes de l'Utilisateur.

4.2. Création d'un Compte Agriculteur

Pour proposer des Annonces sur la Plateforme, l'Agriculteur devra satisfaire à un certain nombre de conditions impératives relatives à (i) sa qualité d'exploitant agricole professionnel, (ii) à la complétude d'un formulaire d'inscription et (iii) à l'envoi de tous documents ou justificatifs demandés par OZATERRA afin de réaliser les vérifications nécessaires.

L'Agriculteur souhaitant s'inscrire sur la Plateforme devra compléter le processus d'inscription mis en place par OZATERRA. La responsabilité d'OZATERRA ne saurait être engagée pour des informations fausses ou volontairement erronées.

L'Agriculteur s'engage ainsi à communiquer sans que cette liste ne soit exhaustive :

- Un justificatif d'activité agricole (extrait Kbis, avis de situation Sirene ou attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole)
- Un numéro de TVA intracommunautaire (si applicable)
- Une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité couvrant l'accueil de public au sein de l'exploitation ;
- Et plus généralement, tout document ou information permettant à OZATERRA de vérifier l'identité de l'Agriculteur ainsi que la véracité des informations communiquées.

OZATERRA pourra demander des informations et/ou documents complémentaires qui devra s'exécuter dans les plus brefs délais.

L'Agriculteur s'engage irrévocablement à mettre à jour ses informations régulièrement et sur première demande d'OZATERRA. À défaut, OZATERRA pourra bloquer le Compte de l'Agriculteur jusqu'à ce que la situation soit régularisée ou, à défaut, résilié dans les conditions mentionnées à l'article 12 et sans préjudice pour l'Agriculteur.

4.3. Création d'un Compte Voyageur

Le Voyageur qui souhaite réserver une Expérience devra également créer un Compte personnel. Il s'engage à ce titre à fournir l'ensemble des documents et informations demandés par OZATERRA et notamment :

- Son nom et prénom ;
- Adresse e-mail ;
- Adresse postale ;
- Numéro de téléphone
- Et plus généralement, tout document/information nécessaire et demandé par la Plateforme.

Celles-ci devront être sincères et véritables et, à défaut, la responsabilité d'OZATERRA ne pourra être engagée.

4.4. Sécurité des Comptes

Les Comptes créés sont personnels et intransmissibles. L'Utilisateur s'engage à conserver confidentiels ses identifiants de connexion. Toute activité réalisée depuis un Compte est réputée effectuée par son titulaire. L'Utilisateur s'engage à informer OZATERRA immédiatement en cas d'utilisation non autorisée de son Compte. À défaut, OZATERRA pourra bloquer et/ou supprimer le Compte dans les conditions fixées à l'article 12.

4.5. Accès à la newsletter

L'accès à la newsletter ne nécessite pas de créer de Compte. Toutefois, les présentes CGVU devront être acceptées lors de la souscription. Par ailleurs, l'Utilisateur devra renseigner des informations véritables et sincères lors de la transmission de ses coordonnées. L'Utilisateur aura la possibilité de se désinscrire à tout moment via le lien proposé à cet effet.

ARTICLE 5 – UTILISATION DES SERVICES

5.1. Généralités

OZATERRA met à disposition ses Interfaces et outils de gestion afin que les Voyageurs et les Agriculteurs entrent en relation commerciale. OZATERRA ne peut être tenu pour responsable de la qualité des prestations réalisées ou en cas de défaut de l'Agriculteur dans la réalisation de celles-ci.

5.2. Fonctionnement de la Plateforme

5.2.1. Généralités

La Plateforme permet de mettre en relation des Agriculteurs avec des Voyageurs pour les Expériences suivantes :

- Séjours agritouristiques incluant hébergement et possibilité de découvrir le quotidien agricole de l'hôte au travers d'activités gratuites selon les propositions de celui-ci au sein de l'annonce;
- Activités agritouristiques de quelques heures (visites de ferme, ateliers, dégustations, cueillettes, etc.) ;

- Et plus généralement, toutes Expériences proposées sur la Plateforme au jour de leur consultation par l'Utilisateur.

Pour l'utilisation de la Plateforme, OZATERRA met à disposition des Voyageurs et des Agriculteurs des outils et notamment une messagerie interne. Celle-ci leur permet d'échanger une fois la Réservation validée. Le Voyageur et l'Agriculteur s'engagent à tenir des propos conformes aux bonnes mœurs et aux usages.

Par ailleurs, la Plateforme permet au Voyageur de réserver et payer directement en ligne les Expériences proposées par l'Agriculteur.

5.2.2. Utilisation de la Plateforme par l'Agriculteur

L'Agriculteur disposant d'un Compte valable pourra publier une ou plusieurs Annonces sur la Plateforme afin de proposer ses Expériences et être sollicité pour des Réservations.

La Plateforme permet à l'Agriculteur de renseigner, dans une Annonce, les informations suivantes :

Pour une annonce de type séjour :

- Son identité et une présentation de son exploitation ;
- Des photographies de l'exploitation et de l'hébergement;
- Un titre et un descriptif de l'Expérience ;
- Le type d'agriculture pratiquée (élevage, maraîchage, viticulture, arboriculture, apiculture, etc.) ;
- La capacité d'accueil de l'hébergement ;
- Les animaux élevés au sein de l'exploitation ;
- Le numéro d'enregistrement de l'hébergement le cas échéant ;
- Les disponibilités de l'hébergement ;
- La durée minimale de séjour
- Le niveau d'implication proposé (observation, participation, immersion totale) ;
- Les activités agricoles proposées gratuitement durant le séjour (visite de ferme, traite des animaux, cueillette, fabrication de fromage, etc.) ;
- Le type d'hébergement (gîte, chambre d'hôte, yourte etc.) ;
- Les prestations et services inclus ou non inclus ;
- Les tarifs par nuitée et par saisonnalité;
- La localisation de l'hébergement
- Les consignes d'accueil et de sécurité.

Pour une annonce de type activité :

- Son identité et une présentation de son exploitation ;
- Des photographies de l'exploitation et de l'activité ;
- Un titre et un descriptif de l'Expérience ;
- Le type d'agriculture pratiquée (élevage, maraîchage, viticulture, arboriculture, apiculture, etc.) ;

- La capacité d'accueil de l'activité ;
- Les animaux élevés au sein de l'exploitation ;
- Les disponibilités de l'activité ;
- Le programme de l'activité et sa durée ;
- Les tarifs par âge de personne ;
- La localisation de l'activité
- Les consignes d'accueil et de sécurité.

L'Agriculteur dispose d'une liberté dans la rédaction de ses Annonces. OZATERRA peut proposer des recommandations ou guides à titre purement indicatif, sans que cela ne constitue une intervention dans la structuration de l'offre de l'Agriculteur.

En tout état de cause, l'ensemble des informations communiquées par l'Agriculteur devront être véritables et sincères et ce dernier s'engage à disposer de l'ensemble des autorisations nécessaires, notamment vis-à-vis de la propriété intellectuelle et des droits de tiers.

L'Agriculteur est informé qu'OZATERRA pourra bloquer temporairement ou définitivement toute Annonce postée si celle-ci est contraire aux usages et aux bonnes mœurs, à la législation en vigueur, ou si le Compte de l'Agriculteur est incomplet ou obsolète. Ce contrôle technique ne saurait être interprété comme une validation, une garantie ou une approbation par OZATERRA du contenu des Annonces ou de la qualité des Expériences proposées.

Dans ses relations contractuelles avec le Voyageur, l'Agriculteur est seul responsable. L'Agriculteur s'engage irrévocablement à réaliser ses prestations en totale conformité avec les obligations légales auxquelles il est soumis. Dans tous les cas, l'Agriculteur dégage OZATERRA de toute responsabilité dans l'exécution de ses prestations.

Enfin, l'Agriculteur pourra retrouver sur son Compte l'ensemble des informations relatives à ses Expériences et notamment :

- Les Réservations en cours et passées,
- Les messages échangés,
- Les avis reçus,
- Un tableau de bord de suivi de son activité et ses paiements reçus.

À l'issue de l'Expérience, l'Agriculteur pourra noter le Voyageur. Il s'engage à noter le Voyageur de manière objective et à ne pas le dénigrer ou le diffamer. Le Voyageur dispose d'un droit de réponse à tout avis publié le concernant.

L'Agriculteur s'engage à maintenir à jour, de manière sincère, exacte et continue, les informations relatives à ses disponibilités, capacités d'accueil, périodes d'ouverture, indisponibilités exceptionnelles et, plus généralement, toute donnée utile à la bonne gestion des Réservations.

L'Agriculteur est seul responsable des conséquences résultant d'une absence de mise à jour, d'une erreur de calendrier, d'une indisponibilité non signalée ou d'une double réservation imputable à des informations inexacts ou obsolètes.

5.2.3. Utilisation de la Plateforme par le Voyageur

Le Voyageur qui possède un Compte valablement constitué peut rechercher, consulter et réserver une ou plusieurs Expériences proposées par un Agriculteur. Le Voyageur est seul responsable de la

Réservation d'une Expérience et s'engage irrévocablement à s'assurer que l'Expérience sélectionnée correspond à ses attentes et besoins. À défaut, la responsabilité d'OZATERRA ne pourra être engagée.

Le Voyageur pourra également signaler une Annonce qu'il juge contraire aux présentes CGVU, aux dispositions légales et plus généralement aux usages et bonnes mœurs auprès d'OZATERRA à l'adresse : contact@ozaterra.com.

Le Voyageur s'engage à prendre connaissance du descriptif des Expériences, des conditions d'accueil et des consignes de sécurité avant de procéder à une Réservation.

À l'issue de l'Expérience, le Voyageur pourra noter l'Expérience réservée. Il s'engage à noter l'Expérience de manière objective et à ne pas dénigrer ou diffamer l'Agriculteur et son exploitation. L'Agriculteur dispose d'un droit de réponse à tout avis publié le concernant. En cas de litige, le Voyageur devra contacter OZATERRA pour être accompagné.

Afin de préserver la sécurité des exploitations, la confidentialité des échanges et l'intégrité du processus de Réservation sur la Plateforme, certaines coordonnées précises de l'Agriculteur ou de l'exploitation, notamment l'adresse exacte, les coordonnées directes et tout élément permettant une prise de contact hors Plateforme, peuvent n'être communiquées au Voyageur qu'après validation définitive de la Réservation.

5.2.4. Modalités de classement des Annonces

Les Annonces sont référencées sur la Plateforme par défaut selon un ordre chronologique. Toutefois, le Voyageur, lors de ses recherches, pourra renseigner des critères et informations selon ses préférences.

Dans ce cas, les Annonces seront affichées selon les filtres renseignés par le Voyageur, les informations remplies par les Agriculteurs lors de la publication de l'Annonce et selon la notation reçue par l'Agriculteur, afin de proposer les Annonces les plus susceptibles de l'intéresser.

OZATERRA pourra également proposer des emplacements publicitaires premium ou des mises en avant payantes, qui seront clairement identifiées comme telles auprès des Utilisateurs.

5.2.5. Passation d'une Réservation

Le Voyageur disposant d'un Compte sur la Plateforme pourra réserver une Expérience selon le processus suivant :

- Le Voyageur sélectionne l'Expérience souhaitée, choisit les dates de disponibilité proposées par l'Agriculteur et le nombre de participants ;
- Le Voyageur accède au récapitulatif de sa Réservation, incluant le tarif de l'Agriculteur, les Frais de Service d'OZATERRA, la taxe de séjour le cas échéant et le montant total TTC ;
- Le Voyageur vérifie et peut modifier le contenu de sa Réservation avant toute finalisation ;
- Le Voyageur doit obligatoirement cocher une case attestant qu'il a lu et accepté les présentes CGVU.
- Le Voyageur procède au paiement en ligne via le prestataire de paiement sous forme d'une empreinte bancaire ;
- La demande de réservation est soumise à l'agriculteur pour validation sous 48h.
 - La Réservation est validée par l'Agriculteur : le paiement est validé et un e-mail de confirmation est envoyé au Voyageur.
 - La réservation est refusée par l'Agriculteur : l'empreinte bancaire est annulée et un e-mail d'information est envoyé au Voyageur.

La Réservation porte sur une seule prestation à la fois (activité ou séjour). L'absence d'acceptation des CGVU empêche la finalisation de toute Réservation.

ARTICLE 6 – ANNULATIONS ET MODIFICATIONS

6.1. Conditions d'annulation

Toute Réservation confirmée et payée sur la Plateforme est ferme et définitive.

Le Voyageur reconnaît et accepte qu'une fois la Réservation validée et le paiement effectué, aucune annulation n'est possible et aucun remboursement ne sera accordé.

Le Voyageur est expressément informé de cette politique d'annulation préalablement à la finalisation de sa Réservation. La validation du paiement vaut acceptation sans réserve du caractère non annulable et non remboursable de la Réservation.

Il est recommandé au Voyageur de s'assurer de la compatibilité de ses disponibilités et de ses attentes avec l'Expérience choisie avant de procéder au paiement.

Par exception, en cas de force majeure dûment justifiée au sens de l'article 1218 du Code civil, le Voyageur pourra solliciter OZATERRA afin d'examiner sa situation. OZATERRA se réserve alors la possibilité, sans obligation, de faciliter un échange amiable entre le Voyageur et l'Agriculteur en vue d'un éventuel report ou avoir, sans que cela ne puisse constituer un droit au remboursement.

OZATERRA se réserve le droit de faire évoluer cette politique d'annulation à tout moment. Toute modification sera notifiée aux Utilisateurs et ne s'appliquera qu'aux Réservations effectuées postérieurement à sa mise en place.

6.2. Annulation par l'Agriculteur

L'Agriculteur s'engage à honorer l'ensemble des Réservations confirmées sur la Plateforme. L'annulation d'une Réservation à l'initiative de l'Agriculteur n'est admise qu'à titre exceptionnel et uniquement en cas d'impossibilité avérée d'exécuter la prestation, résultant notamment d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, d'une incapacité personnelle de l'Agriculteur (maladie, accident, hospitalisation), d'un événement affectant gravement l'exploitation rendant l'accueil impossible (sinistre, épizootie, arrêté préfectoral, etc.), ou d'une erreur technique de disponibilité ayant conduit à une double réservation.

En cas d'annulation par l'Agriculteur, quelle qu'en soit la cause :

- Le Voyageur bénéficie d'un remboursement intégral de l'ensemble des sommes versées, incluant le tarif de l'Agriculteur, les Frais de Service d'OZATERRA et, le cas échéant, la taxe de séjour. Ce remboursement est effectué dans les meilleurs délais, sous réserve des délais de traitement du prestataire de paiement (Stripe).
- Une pénalité forfaitaire de vingt (20) euros est appliquée à l'Agriculteur au titre de chaque Réservation annulée. Cette pénalité est prélevée automatiquement par OZATERRA sur les versements futurs dus à l'Agriculteur, ou facturée séparément le cas échéant. L'Agriculteur accepte expressément cette pénalité lors de son inscription sur la Plateforme.

En cas d'annulations répétées, OZATERRA se réserve en outre le droit de suspendre temporairement la publication des Annonces de l'Agriculteur, de dégrader son classement sur la Plateforme, ou de procéder à la fermeture définitive de son Compte dans les conditions prévues à l'article 12 des présentes CGVU.

L'Agriculteur qui anticipe une impossibilité d'exécution est tenu d'en informer OZATERRA et le Voyageur concerné dans les meilleurs délais via la messagerie interne de la Plateforme.

6.3. Litige sur l'annulation

En cas de litige, OZATERRA pourra décider de l'annulation de la Réservation. Si OZATERRA décide d'annuler la Réservation, l'annulation sera effectuée et un remboursement intégral sera automatiquement effectué au Voyageur, sous réserve des délais de traitement des paiements.

6.4. Droit de rétractation

6.4.1. Principe

Conformément aux dispositions de la directive européenne 2011/83 du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs, transposées en droit français aux articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le Voyageur consommateur dispose en principe d'un délai de quatorze (14) jours calendaires révolus pour exercer son droit de rétractation pour les contrats conclus à distance, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter de coûts supplémentaires.

Ce délai court à compter du jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire du jour de la validation de la Réservation sur la Plateforme.

6.4.2. Modalités d'exercice

Le Voyageur qui souhaiterait exercer son droit de rétractation, dans les cas où celui-ci est applicable, pourra le faire sur simple demande écrite en justifiant de son identité, adressée par courrier électronique à l'adresse : contact@ozaterra.com, ou par courrier postal à l'adresse du siège social d'OZATERRA : 4 AVENUE MARCEL PAGNOL, 13170 LES PENNES-MIRABEAU.

Le Voyageur pourra également utiliser le modèle de formulaire de rétractation figurant en annexe des présentes CGVU, sans que cela ne constitue une obligation.

En cas de rétractation valablement exercée, le remboursement des sommes versées sera effectué dans un délai maximal de quatorze (14) jours à compter de la réception de la demande de rétractation, en utilisant le même moyen de paiement que celui utilisé lors de la Réservation, sauf accord exprès du Voyageur pour un autre moyen.

6.4.3. Exclusion du droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de prestations de services d'hébergement (autres que résidentiel), de transport de biens, de location de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

Les Expériences proposées sur la Plateforme, qu'il s'agisse de séjours incluant un hébergement ou d'activités agritouristiques, constituent des prestations d'hébergement et/ou d'activités de loisirs fournies à une date déterminée, choisie par le Voyageur lors de la Réservation.

En conséquence, le Voyageur reconnaît et accepte expressément que les Réservations effectuées sur la Plateforme relèvent de cette exclusion et ne sont pas soumises au droit de rétractation. Cette exclusion s'applique dès la validation de la Réservation, indépendamment du fait que l'Expérience n'ait pas encore été réalisée.

Le Voyageur est expressément informé de cette exclusion préalablement à toute Réservation. L'acceptation des présentes CGVU vaut reconnaissance par le Voyageur de l'inapplicabilité du droit de rétractation à ses Réservations.

Les conditions d'annulation prévues à l'article 6.1 des présentes CGVU demeurent applicables et constituent les seules modalités permettant au Voyageur d'annuler une Réservation confirmée.

ARTICLE 7 – PRIX DES SERVICES

7.1. Détermination des tarifs

Les tarifs des Expériences sont librement définis par les Agriculteurs, qui conservent une entière maîtrise de leur politique tarifaire. Les Agriculteurs fixent leurs prix par nuitée et/ou par activité, avec la possibilité d'adapter leurs tarifs selon la saisonnalité, la durée du séjour et l'âge des personnes. L'Agriculteur est seul responsable et libre dans la détermination des prix affichés sur ses Annonces.

7.2. Frais de service et prix affiché

OZATERRA ajoute au tarif défini par l'Agriculteur des Frais de Service à la charge exclusive du Voyageur. Ces frais équivalent à 20% TTC du tarif total de la réservation hors taxes de séjour. Le prix affiché sur la Plateforme correspond au montant total TTC que le Voyageur sera amené à régler, incluant le tarif de l'Agriculteur, les Frais de Service d'OZATERRA et la taxe de séjour le cas échéant. Le détail de la répartition est consultable dans le récapitulatif avant paiement.

7.3. Conditions tarifaires pour les Agriculteurs

L'utilisation de la Plateforme est entièrement gratuite pour les Agriculteurs :

- Pas de frais d'inscription ;
- Pas de cotisation annuelle ;
- Pas de commission sur le tarif perçu par l'Agriculteur.

Les Frais de Service sont exclusivement à la charge du Voyageur.

7.4. Modification des frais de service

Ces prix sont fermes et non révisables pendant leur période de validité. OZATERRA se réserve le droit de modifier à tout moment les modalités et le montant de ses Frais de Service. Lorsqu'un tel changement intervient, celui-ci sera applicable uniquement pour les Réservations conclues à compter de sa mise en place. Les Agriculteurs et les Voyageurs en seront informés préalablement.

ARTICLE 8 – PAIEMENTS

8.1. Modalités de paiement

Le paiement par le Voyageur intervient lors de la passation de la Réservation. OZATERRA, par l'intermédiaire de son prestataire de services de paiement (ci-après le « **PSP** ») disposant de l'ensemble des autorisations nécessaires, transfère les sommes payées par le Voyageur à l'Agriculteur, déduction faite des Frais de Service et des taxes de séjour le cas échéant.

Le Voyageur règle le prix total lors de la Réservation. Les fonds sont encaissés par Stripe, en tant que prestataire de services de paiement, pour le compte de l'Agriculteur.

OZATERRA n'encaisse à aucun moment les fonds destinés à l'Agriculteur. Seuls les Frais de Service sont perçus par OZATERRA en rémunération de son activité d'intermédiation technique.

Le prix total de la Réservation est payable comptant, en une seule fois, au moment de la validation de la Réservation sur la Plateforme.

Sauf mention expresse contraire figurant sur l'Interface, OZATERRA ne propose aucun paiement différé, fractionné ou échelonné.

8.2. Délai de versement

Les sommes dues à l'Agriculteur lui sont versées dans un délai de sept (7) jours suivant la date de fin de l'Expérience réservée. Ce délai permet la gestion d'éventuelles réclamations. Passé ce délai et en l'absence de litige signalé, les fonds sont automatiquement transférés.

8.3. Moyens de paiement

Les moyens de paiement acceptés sont ceux à jour sur le site lors de la passation de la Réservation sur l'Interface.

8.4. Facturation

L'Agriculteur est responsable de l'émission de ses propres factures lorsqu'elles sont demandées par les Voyageurs pour la prestation réalisée. OZATERRA émet une facture au titre de ses Frais de Service lorsque celle-ci est demandée par le Voyageur. L'Agriculteur reste responsable de sa TVA.

Il est entendu que l'Agriculteur devra obligatoirement fournir l'ensemble des informations requises par OZATERRA afin d'obtenir le paiement de ses Expériences. Toute information manquante et/ou incomplète autorise OZATERRA et/ou son PSP à retarder le versement des sommes dues.

ARTICLE 9 – TAXES DE SÉJOUR

Conformément à l'article L. 2333-34 du Code général des collectivités territoriales, pour les séjours incluant des nuitées, OZATERRA assure la collecte de la taxe de séjour auprès des Voyageurs, pour le compte des Agriculteurs, et la reverse aux collectivités territoriales concernées.

Le montant de la taxe de séjour applicable est déterminé par la collectivité territoriale du lieu de l'hébergement et est inclus dans le prix affiché sur la Plateforme. Ce montant est communiqué au Voyageur dans le récapitulatif de la Réservation avant paiement.

ARTICLE 10 – MESSAGERIE INTERNE

Afin d'échanger entre eux, OZATERRA met à disposition des Utilisateurs une messagerie interne. Celle-ci permet aux Utilisateurs d'échanger des messages une fois la réservation confirmée. À ce titre, l'Utilisateur s'engage à :

- Ne pas tenir des propos contraires aux bonnes mœurs et aux usages ;
- Ne pas envoyer de fichiers contenant des virus ou susceptibles d'endommager le matériel informatique ;
- Utiliser la messagerie raisonnablement et uniquement dans le cadre d'une Expérience ;
- Ne pas utiliser la messagerie pour solliciter l'Agriculteur en dehors de la Plateforme.

La messagerie interne ne peut être utilisée pour contourner la Plateforme, solliciter une réservation directe ou obtenir, avant confirmation de la Réservation, les coordonnées complètes de l'Agriculteur en vue de traiter hors Plateforme.

ARTICLE 11 – RESPONSABILITÉS

11.1. Limitation de responsabilité

En sa qualité d'intermédiaire technique, OZATERRA ne saurait être tenue responsable de l'exécution ou de la non-exécution des prestations proposées par les Agriculteurs, de la qualité ou de la sécurité des Expériences réservées, de tout préjudice direct ou indirect résultant de la relation contractuelle entre le Voyageur et l'Agriculteur, du contenu des Annonces publiées par les Agriculteurs, ni de tout litige survenant entre Utilisateurs.

OZATERRA ne saurait être tenue responsable en cas d'absence d'assurance, de défaut de couverture, d'insuffisance de garantie, de non-renouvellement ou d'exclusion de garantie affectant l'Agriculteur. L'Agriculteur demeure seul responsable de la souscription et du maintien en vigueur de toute assurance requise pour l'exercice de son activité et l'exécution des Expériences proposées sur la Plateforme. Dans les cas où la responsabilité d'OZATERRA serait néanmoins retenue au titre de sa propre prestation d'intermédiation :

Pour les Utilisateurs ayant la qualité de professionnel : la responsabilité d'OZATERRA est limitée au montant hors taxes des Frais de Service effectivement perçus au titre de la Réservation concernée.

Pour les Utilisateurs ayant la qualité de consommateur ou de non-professionnel, la présente limitation ne saurait avoir pour effet de priver le Voyageur des droits qui lui sont reconnus par les dispositions impératives du Code de la consommation et du Code civil, notamment en matière de garantie légale, de sécurité ou de responsabilité de plein droit du prestataire de services à distance.

11.2. Exonération de responsabilité au titre de l'Interface

OZATERRA s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de permettre et sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation des Interfaces. Pour des raisons techniques, notamment de maintenance ou de panne de réseau, une interruption momentanée des Interfaces est possible.

OZATERRA ne saurait donc être tenu pour responsable :

- Des interruptions momentanées nécessaires à l'évolution, la maintenance ou plus généralement en cas de mise à jour des Interfaces ;
- Des problèmes techniques, difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée des Interfaces, indépendants de sa volonté, notamment en cas de défaillance des services de télécommunication ou d'accès internet ;
- Des risques d'exposition des données du fait de l'usage d'Internet (virus, piratage, etc.), l'Utilisateur s'engageant à prendre toutes mesures appropriées afin de protéger ses propres données.

L'Utilisateur reconnaît qu'il est seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Interfaces.

11.3. Rôle de médiation volontaire

Sans que cela ne constitue une obligation, OZATERRA peut proposer une médiation amiable en cas de litige entre un Voyageur et un Agriculteur. Cette démarche volontaire ne saurait engager la responsabilité d'OZATERRA, ni modifier son statut d'intermédiaire technique.

11.4. Statut d'hébergeur et absence de contrôle éditorial

OZATERRA intervient en qualité de prestataire de stockage et de diffusion d'informations au sens de l'article 6, I, 2° de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN) et de l'article 3, g) iii) du Règlement (UE) 2022/2065 sur les services numériques (DSA).

La responsabilité d'OZATERRA en qualité de prestataire de stockage ne peut être engagée du fait d'un contenu publié par un Utilisateur que dans les conditions prévues par la LCEN et le DSA, c'est-à-dire si, ayant eu effectivement connaissance du caractère manifestement illicite d'un contenu, elle n'a pas agi promptement pour le retirer ou en rendre l'accès impossible.

Tout Utilisateur qui estimerait qu'un contenu publié sur la Plateforme est illicite peut en informer OZATERRA à l'adresse contact@ozaterra.com, en précisant la nature du contenu concerné, son emplacement sur la Plateforme et les raisons pour lesquelles il est considéré comme illicite.

ARTICLE 12 – SUSPENSION, FERMETURE ET DÉRÉFÉRENCIEMENT

12.1. Fermeture ou suspension d'un Compte

OZATERRA peut fermer définitivement le Compte d'un Utilisateur :

- En cas de non-respect des présentes CGVU ;
- Sur demande d'une autorité compétente ou décision de justice ;

- Si les informations/documents transmis sont volontairement faux/erronés ou plus à jour à l'issue du délai accordé ;
- En cas d'utilisation non conforme de la messagerie ;
- En cas de non-respect des droits de propriété intellectuelle de tiers ;
- En cas de réitération de comportements ayant déjà fait l'objet d'une suspension, ou si la gravité des avis négatifs reçus justifie une exclusion définitive ;
- Et plus généralement, en cas de non-respect des dispositions prévues aux articles 14 et 15.

OZATERRA peut suspendre le Compte d'un Utilisateur :

- Si les documents/informations transmises ne sont plus à jour, l'Utilisateur bénéficiant alors d'un délai pour se mettre en conformité ;
- En cas d'avis négatifs répétés de la part des Voyageurs, révélant un manquement persistant de l'Agriculteur à ses obligations d'accueil ou à la conformité de ses Annonces. L'Agriculteur sera préalablement informé et invité à régulariser la situation dans un délai raisonnable avant toute suspension ;
- En cas d'avis négatifs répétés de la part des Agriculteurs, signalant un manquement du Voyageur aux règles de savoir-vivre, aux consignes de l'exploitation ou au respect des lieux. Le Voyageur sera averti préalablement afin de lui permettre de présenter ses observations avant toute mesure de suspension ;
- En cas de réclamation d'un tiers sur ses droits de propriété intellectuelle jugée suffisamment probante ;
- En cas d'absence de réponse répétée aux sollicitations des Voyageurs.

12.2. Résiliation pour faute

En cas de manquement par l'Utilisateur à l'une de ses obligations au titre des présentes CGVU, OZATERRA pourra résilier tout lien contractuel et fermer le Compte de l'Utilisateur, selon les modalités suivantes :

- Pour les Voyageurs (consommateurs) : la résiliation prendra effet trente (30) jours après l'envoi par OZATERRA d'une mise en demeure restée sans effet, adressée par courrier électronique ou postal.
- Pour les Agriculteurs (professionnels) : conformément aux dispositions de l'article 4 du Règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019, OZATERRA s'engage à communiquer à l'Agriculteur, sur support durable, les motifs de la résiliation dans un délai minimum de trente (30) jours avant la date de prise d'effet de celle-ci. Ce délai de préavis ne s'applique pas dans les cas de résiliation pour faute grave visés à l'article 12.3 des présentes CGVU.

Dans tous les cas, OZATERRA exposera les motifs objectifs, d'ordre économique, commercial ou juridique, justifiant la décision de résiliation.

12.3. Résiliation pour faute grave

En cas de non-respect par l'Utilisateur d'une obligation rendant l'exécution ou la poursuite de la relation impossible, OZATERRA pourra mettre fin à la relation et fermer définitivement le Compte de l'Utilisateur sans préavis après l'envoi d'une mise en demeure notifiée par courrier ou courriel.

12.4. Conséquences de la fermeture d'un Compte

En cas de fermeture de son Compte :

- Le Voyageur aura accès à l'ensemble des Réservations passées et en cours. Il s'oblige à procéder à tout paiement au titre de celles-ci. La fermeture du Compte ne met pas fin à la relation contractuelle avec l'Agriculteur pour les Expériences déjà réservées ;
- L'Agriculteur devra honorer les Expériences pour lesquelles il a reçu des Réservations confirmées ;
- L'Utilisateur aura accès à son Compte pendant une durée de quinze (15) jours pour extraire l'ensemble des données, informations ou documents disponibles. Pendant cette période, l'Utilisateur ne pourra plus publier ni répondre à des Annonces.

12.5. Déréférencement

L'Agriculteur dont le Compte fait l'objet d'une fermeture définitive ou temporaire verra ses Annonces supprimées de l'Interface sans préjudice pour ce dernier.

ARTICLE 13 – FORCE MAJEURE

Sur la base de l'article 1218 du Code civil, OZATERRA ne pourra être considéré comme engageant sa responsabilité pour inexécution contractuelle totale ou partielle qui aurait pour cause un cas fortuit, un événement de force majeure, indépendant de sa volonté, rendant impossible l'utilisation des Interfaces.

Sont assimilés à des cas de force majeure, lorsqu'ils paralysent l'exécution du contrat : crise sanitaire, grèves, conflits de travail, catastrophes naturelles, inondations, sécheresses, incendies, guerres, attentats, fait du prince, panne généralisée des réseaux de télécommunication.

L'exécution des obligations des parties est suspendue pendant toute la durée de la force majeure sans aucune indemnisation. Si l'événement perdure au-delà de trente (30) jours, chacune des parties pourra résilier la Réservation concernée sans indemnité.

ARTICLE 14 – ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS

14.1. Engagements et obligations de l'Utilisateur

L'Utilisateur se rendant sur une Interface s'engage à :

- Ne pas commercialiser ou tenter de commercialiser l'Interface en tout ou partie ;
- Ne pas créer de lien hypertexte en dehors des autorisations accordées ;
- Faire une utilisation raisonnable des Interfaces et des Services ;
- Ne pas insérer ou tenter d'insérer des virus ou tout logiciel malveillant ;
- Utiliser la messagerie conformément aux présentes CGVU ;
- Ne pas contourner les mécanismes de paiement de la Plateforme afin de conclure des transactions directes ;
- Ne pas reproduire ou extraire systématiquement le contenu de la Plateforme à des fins commerciales ;
- Ne pas usurper l'identité d'un tiers ou créer des comptes frauduleux.

Tout manquement pourra entraîner la suspension immédiate du Compte de l'Utilisateur, sans préjudice de toute action judiciaire.

14.2. Engagements et obligations de l'Agriculteur

L'Agriculteur, dans le cadre de ses Expériences, s'engage à :

- Disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle en cours de validité couvrant l'ensemble de ses activités d'accueil agritouristique ;
- Maintenir à jour ses disponibilités, capacités d'accueil et informations de calendrier sur la Plateforme ;
- En cas de séjour incluant un hébergement, disposer d'une assurance adaptée couvrant les risques liés à l'hébergement de tiers ;
- Fournir toute information requise par OZATERRA au titre de ses obligations légales, réglementaires, fiscales ou déclaratives, notamment en matière de transmission d'informations aux autorités compétentes ;
- Délivrer les Expériences conformément à leur descriptif et aux informations transmises dans les Annonces ;
- Réaliser ses prestations en totale conformité avec les obligations légales auxquelles il est soumis, notamment en matière d'urbanisme, de sécurité, d'hygiène et de fiscalité ;
- Faire ses meilleurs efforts pour maintenir la réputation et le sérieux des Services proposés par OZATERRA ;
- Ne pas dénigrer ou diffamer OZATERRA, ses Services, la Plateforme et plus généralement l'Interface ;
- Maintenir à jour les informations et documents transmis à OZATERRA et, à défaut, avertir OZATERRA sans délai ;
- Transmettre des informations véritables et sincères ;
- Dégager OZATERRA de toute responsabilité dans le lien contractuel le liant au Voyageur ;
- Collecter les données conformément au RGPD ;
- Répondre aux sollicitations des Voyageurs dans les meilleurs délais ;
- Rédiger des Annonces conformes aux bonnes mœurs et aux usages ;
- S'assurer de disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur les contenus publiés ;
- Ne pas proposer au Voyageur de se dispenser de la Plateforme pour la Réservation ou le paiement ;
- Ne pas utiliser la Plateforme pour y exercer des activités illégales ;
- Dégager OZATERRA de tout lien de subordination, l'Agriculteur étant libre dans son organisation de travail.

14.3. Engagements et obligations du Voyageur

Le Voyageur s'engage à :

- Respecter les consignes d'accueil et de sécurité définies par l'Agriculteur ;
- Adopter un comportement respectueux envers l'Agriculteur, son exploitation, ses animaux et son environnement ;

- Ne pas contrevenir aux droits des tiers ;
- Utiliser les Services, les Interfaces et la Plateforme raisonnablement ;
- S'assurer, avant toute Réservation, que les caractéristiques de l'Expérience répondent à ses besoins ;
- Échanger avec l'Agriculteur dans le respect des règles et des usages ;
- Ne pas solliciter l'Agriculteur en dehors de la Plateforme avant la Réservation ;
- Dégager OZATERRA contre tout recours des tiers.

ARTICLE 15 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

15.1. Propriété intellectuelle de l'Interface

Tous les textes, commentaires, illustrations, images, photographies, vidéos, marques, logos reproduits et intégrés sur les Interfaces sont la propriété exclusive d'OZATERRA ou font l'objet d'une autorisation d'utilisation accordée à OZATERRA et sont protégés par les lois françaises et internationales relatives à la propriété intellectuelle. Toute reproduction totale ou partielle de ce contenu est strictement interdite et susceptible de constituer un délit de contrefaçon.

15.2. Base de données

OZATERRA est l'unique producteur des bases de données mises à disposition sur la Plateforme. Elles constituent une valeur économique importante et sont protégées par les dispositions relatives aux droits de propriété intellectuelle. L'Utilisateur s'interdit d'extraire ou de réutiliser une partie substantielle du contenu des bases de données, conformément à l'article L.342-1 du Code de la propriété intellectuelle.

15.3. Licence de propriété intellectuelle par l'Agriculteur

L'Agriculteur est amené à mettre à disposition d'OZATERRA des photographies, textes, documents et plus généralement toutes autres œuvres nécessaires à l'utilisation des Interfaces (ci-après « **Œuvres** »). L'Agriculteur garantit disposer de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle et garantit à OZATERRA une utilisation paisible.

En publiant sur la Plateforme, l'Agriculteur concède à OZATERRA une licence non exclusive, gratuite, mondiale et pour la durée légale de protection des droits concernés, d'utiliser, reproduire, modifier, adapter et afficher ledit contenu aux fins du fonctionnement et de la promotion de la Plateforme. Les droits moraux restent attachés à l'Agriculteur.

Les droits ainsi licenciés comprennent notamment les droits de reproduction, de représentation et d'adaptation sur tous supports connus ou inconnus à ce jour. OZATERRA bénéficie du droit de sous-licencier tout ou partie des présents droits.

ARTICLE 16 – DONNÉES

16.1. Collecte et traitement

La protection des données à caractère personnel des Utilisateurs est importante pour OZATERRA. OZATERRA mettra tout en œuvre pour minimiser leur collecte, protéger et sécuriser les données de l'Utilisateur conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) n° 2016/679 et à la loi Informatique et Libertés.

L'Utilisateur est renvoyé à la Politique de Confidentialité présente sur l'Interface qui reprend toutes les informations concernant le responsable du traitement, la collecte, la finalité, les bases juridiques, la durée de conservation, les destinataires des données ainsi que l'exercice des droits de l'Utilisateur.

16.2. Valorisation des données

Les données transactionnelles collectées via la Plateforme pourront être utilisées par OZATERRA, après anonymisation irréversible ne permettant en aucun cas l'identification directe ou indirecte d'un Utilisateur, à des fins d'études de marché et d'analyses sectorielles relatives à l'agritourisme en France.

Cette réutilisation est fondée sur l'intérêt légitime d'OZATERRA à développer la connaissance du secteur agritouristique, conformément à l'article 6, 1°, f) du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD). Les Utilisateurs disposent du droit de s'opposer à cette réutilisation dans les conditions précisées dans la Politique de Confidentialité d'OZATERRA, accessible sur l'Interface.

Les données ainsi traitées ne seront pas cédées à des tiers à titre commercial.

16.3. Déclarations fiscales et obligations légales de transmission d'informations

Dans le cadre de ses obligations légales et réglementaires, notamment fiscales, OZATERRA peut être tenue de collecter, vérifier, conserver et transmettre aux autorités compétentes certaines informations relatives aux Agriculteurs, à leur identité, à leur statut, à leurs coordonnées, à leur numéro d'identification fiscale, ainsi qu'aux opérations réalisées par leur intermédiaire sur la Plateforme.

L'Agriculteur s'engage à fournir à OZATERRA, à première demande, toute information ou tout justificatif nécessaire au respect de ces obligations, et à maintenir ces informations exactes, complètes et à jour.

OZATERRA pourra suspendre le versement des sommes dues, suspendre l'accès au Compte ou limiter l'utilisation des Services tant que les informations requises n'auront pas été transmises ou régularisées.

L'Agriculteur est informé que ces informations pourront faire l'objet d'une transmission à l'administration fiscale ou à toute autorité légalement habilitée, conformément à la réglementation applicable.

ARTICLE 17 – LIENS HYPERTEXTES

L'Utilisateur est autorisé à créer un ou plusieurs liens hypertextes renvoyant vers la Plateforme ou ses Annonces. Les Utilisateurs s'interdisent de créer tout lien qui ne serait pas conforme à la législation en vigueur ou qui serait de nature à nuire aux intérêts, à la réputation et/ou à l'image d'OZATERRA.

OZATERRA peut, à sa seule discrétion, mettre fin aux autorisations accordées. En aucun cas, l'existence d'un lien hypertexte en provenance d'un site tiers vers les Interfaces n'implique une coopération et/ou un partenariat. OZATERRA n'exerce aucun contrôle sur les sites de tiers et n'assume aucune responsabilité quant à leurs contenus.

ARTICLE 18 – NULLITÉ PARTIELLE

Dans l'hypothèse où une stipulation des présentes CGVU serait invalidée pour une raison quelconque, cette invalidation n'aura aucun effet sur la validité des autres stipulations des présentes. Les Parties s'engagent à négocier de bonne foi une clause de remplacement ayant un effet équivalent.

ARTICLE 19 – CESSATION, CESSION OU TRANSMISSION DE L'ACTIVITÉ DE LA PLATEFORME

OZATERRA se réserve la possibilité de cesser l'exploitation de la Plateforme, ou de transmettre, céder ou apporter tout ou partie de son activité à un tiers, notamment dans le cadre d'une cession de fonds, d'une fusion, d'une restructuration ou d'un changement de contrôle.

En cas de cessation définitive d'activité, OZATERRA informera les Utilisateurs par tout moyen utile dans un délai raisonnable. Les Réservations déjà confirmées demeureront régies, pour leur exécution, par les stipulations en vigueur à leur date de conclusion, sous réserve des impossibilités techniques ou juridiques liées à la cessation d'activité.

En cas de transmission ou cession de l'activité à un tiers repreneur, les droits et obligations d'OZATERRA au titre des présentes CGVU pourront être transférés audit repreneur, sous réserve d'une information préalable des Utilisateurs sur support durable.

OZATERRA pourra, le cas échéant, inviter les Utilisateurs à accepter de nouvelles conditions contractuelles applicables à compter de la reprise de l'activité par le repreneur.

ARTICLE 20 – RÉCLAMATIONS ET MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

20.1. Réclamations

OZATERRA met à la disposition de l'Utilisateur une foire aux questions (FAQ) lui permettant de trouver de nombreuses informations. Toute réclamation relative à une Expérience doit être adressée en priorité à l'Agriculteur concerné via la messagerie interne de la Plateforme. En cas de difficulté persistante, le Voyageur peut contacter OZATERRA à l'adresse : contact@ozaterra.com.

20.2. Médiation de la consommation

Pour les Utilisateurs ayant utilisé les Services pour des besoins exclusivement professionnels, les dispositions relatives au médiateur de la consommation ne s'appliquent pas.

Conformément à l'article L.612-1 du Code de la consommation, tout différend ou litige dit de consommation, sous réserve de l'article L.612-2 du Code de la consommation, peut faire l'objet d'un règlement amiable par médiation auprès de AME Conso dans un délai d'un (1) an à compter de la réclamation écrite adressée à OZATERRA.

La demande pourra être soumise au médiateur par le Voyageur :

- Soit via le formulaire présent sur le site internet du médiateur : <https://www.mediationconso-ame.com/demande-de-mediation-ame.html>
- Soit par courrier simple adressé à 197 bd Saint-Germain 75007 Paris

Lorsque l'Utilisateur est établi au sein de l'Union européenne, il peut saisir les médiateurs européens de la consommation via la plateforme en ligne de résolution des différends : <https://ec.europa.eu/consumers/odr>.

20.3. Système interne de traitement des plaintes des Agriculteurs

Conformément à l'article 11 du Règlement (UE) 2019/1150 du 20 juin 2019 (Règlement P2B), OZATERRA met à disposition des Agriculteurs un système interne de traitement des plaintes, accessible gratuitement.

Toute plainte d'un Agriculteur portant sur l'un des motifs suivants peut être soumise à ce système :

- Le non-respect par OZATERRA des obligations qui lui incombent en vertu du Règlement P2B ;
- Les mesures technologiques ou comportements d'OZATERRA ayant une incidence directe sur l'Agriculteur ;
- Les décisions de suspension, restriction ou résiliation d'accès à la Plateforme prises par OZATERRA.

La plainte doit être adressée à OZATERRA par courrier électronique à l'adresse contact@ozaterra.com. OZATERRA s'engage à accuser réception de toute plainte dans un délai de cinq (5) jours ouvrés et à traiter celle-ci de manière diligente et efficace. Une réponse motivée sera communiquée à l'Agriculteur dans un délai maximal de trente (30) jours à compter de la réception de la plainte.

Ce système ne préjuge pas des voies de recours amiables ou judiciaires disponibles pour l'Agriculteur.

ARTICLE 21 – MODIFICATION DES CGVU

OZATERRA se réserve le droit de modifier les présentes CGVU à tout moment. Les Utilisateurs seront informés de toute modification substantielle par notification sur la Plateforme et/ou par courrier électronique. Les nouvelles CGVU entreront en vigueur à compter de leur publication sur la Plateforme. La poursuite de l'utilisation de la Plateforme après l'entrée en vigueur des CGVU modifiées vaut acceptation de celles-ci.

ARTICLE 22 – DROIT APPLICABLE – COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE

En cas d'échec des procédures amiables prévues aux articles 19.2, 19.3 et 19.4 des présentes, ou à défaut de recours à celles-ci, tout litige sera soumis aux juridictions compétentes dans les conditions suivantes

22.1. Pour les Utilisateurs ayant la qualité de consommateur

De principe, les présentes CGVU et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Les CGVU sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tout litige relatif à leur interprétation ou à leur exécution sera soumis aux juridictions compétentes dans les conditions de droit commun, sous réserve des dispositions impératives du Code de la consommation relatives à la compétence juridictionnelle.

22.2. Pour les Utilisateurs ayant la qualité de professionnel

Les présentes CGVU et les opérations qui en découlent sont régies et soumises au droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

TOUS LES LITIGES AUXQUELS LES OPERATIONS CONCLUES EN APPLICATION DES PRESENTES CGVU POURRAIENT DONNER LIEU SERONT SOUMIS AU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE.

ARTICLE 23 – CONTACT

Pour toute question relative aux présentes CGVU ou à l'utilisation de la Plateforme, l'Utilisateur peut contacter OZATERRA :

- Par courrier électronique : contact@ozaterra.com
- Par courrier postal : 4 AVENUE MARCEL PAGNOL, 13170 LES PENNES-MIRABEAU
- Via le formulaire de contact disponible sur la Plateforme

MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.)

A l'attention de [le professionnel insère ici son nom, son adresse géographique et son adresse électronique] :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.